

MOUVEMENT POP 2026

ACADEMIE : LYON

POSTE :

- **Intitulé : Professeur de Biotechnologies Santé Environnement (BSE)**
- **Code discipline : P7200**
- **Référence : 010-043-P7200**

Lieu d'exercice :

Numéro RNE : 0690045Z

Nom établissement : Lycée professionnel Jean Lurçat

Adresse postale : 4 rue Ludovic Arrachart - 69008 LYON

Projet d'établissement et présentation de la structure :

Situé dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon au sein du quartier des Etats Unis, le lycée Jean Lurcat labélisé lycée des métiers " Services aux personnes et aux entreprises" est facilement accessible en transport en commun par les lignes de bus ou le tramway, situé à moins de 5 minutes à pied de l'arrêt Etats Unis - Tony Garnier. Il offre un cadre de vie accueillant, les locaux sont bien équipés et dispense des formations centrées autour des métiers des services aux personnes et aux entreprises.

Le lycée professionnel offre une diversité de formations initiales dans différentes filières, du niveau CAP au baccalauréat professionnel:

- Filière sanitaire et sociale :
 - Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)
 - Bac Pro Animation Enfance et Personnes âgées (AEPA)
 - CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE)
- Filière commerciale :
 - Bac Pro des Métiers du commerce et de la vente
 - CAP Equipier Polyvalent de Commerce (EPC)
- Filière accueil :
 - Bac Pro Métiers de l'accueil
- Filière industrielle Entretien des textiles
 - Bac Pro Métiers des textiles
 - Cap Métiers des textiles

L'établissement est également support tout au long de l'année d'actions de formation par la voie de l'apprentissage et la formation continue pour les adultes.

Le lycée offre aux élèves issus de LGT la possibilité d'intégrer un bac pro ASSP dans le cadre d'une classe passerelle.

Le lycée Jean Lurçat compte environ 480 élèves et accueille également :

- Une classe de 3^{ème} prépa métier
- Une Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS), dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap
- Une unité Pédagogique pour les élèves allophones.

Le lycée des métiers intègre dès cette rentrée 2025 le dispositif de mobilité Européenne ERASMUS+.

Missions:

■ Dispenser les enseignements relevant de la responsabilité du PLP Sciences et Techniques Médico-Sociales dans le cadre du référentiel du Bac Pro « Accompagnement, Soins et Services à la Personne » :

- Bloc 1 : Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée
- Bloc 2 : Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne
- Bloc 3 : Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle
- Bloc 4 : Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné

■ Articuler les enseignements et les caractéristiques territoriales du lieu d'exercice pour promouvoir la mobilité des élèves notamment dans le cadre des PFMP

■ Accompagner l'élève dans son parcours de formation (préparation à la poursuite d'étude ou à l'entrée dans le métier).

Compétences et/ou aptitudes attendues

Le/ la candidat(e) devra faire preuve de connaissances liées au :

- Référentiel du Bac Pro ASSP et notamment en biologie humaine, raisonnement clinique, projet individualisé, projet d'éducation à la santé.
- Dispositifs et modalités pédagogiques liés à la réforme du lycée professionnel (co-intervention, soutien au parcours, projet, Parcours Y)

Le /la candidat(e) aura les compétences attendues en lien avec l'enseignement des techniques professionnelles spécifiques au Bac Pro ASSP et plus particulièrement dans le cadre de :

- Soins d'hygiène et de confort (réfection lit, toilette adulte, mesure des paramètres vitaux)
- Animation et accompagnement de la personne (jeune enfant et personnes adultes non autonomes)
- Education à la santé
- Communication

Le / la candidate présentera des aptitudes à :

- Travailler en équipe disciplinaire et pédagogique
- Communiquer et travailler avec les différents partenaires de l'école

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature :

Monsieur GROS Eric, chef d'établissement ce.0690045Z@ac-lyon.fr –

Madame KHEMIR, DDFPT gaelle.khemir@ac-lyon.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : Séverine VANAUTRYVE, IEN SBSSA

severine.vanautryve@ac-lyon ou Madame BERTHAUD Delphine delphine.berthaud@ac-lyon.fr

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.